



Avocats me demandent 1800€ pour garder mon permis?

Par **Fagadaba**, le **29/11/2011 à 14:36**

Bonjour,rnrnTout est dans le titre. rnrnCe n'est pas permanent le permis ?rnrnMerci.

Par **Marion2**, le **29/11/2011 à 18:44**

Non, tout n'est pas dans le titre !rnrnExpliquez votre situation si vous souhaitez une réponse fiable.

Par **Fagadaba**, le **05/12/2011 à 13:49**

Ok, désolé. J'écris pour mon grand-père qui ne me dit pas tout le temps tout ce qu'il faut savoir.rnrnDonc, en faites, son permis lui a été retiré en 2004 pour alcoolémie au volant. Il dit qu'il existe une loi disant que le permis est acquis à vie. Est-ce exact? rnrnEn gros, il veut savoir comment ravoir son permis.rnrnMerci de votre aide!

Par **Marion2**, le **05/12/2011 à 16:45**

[citation]existe une loi disant que le permis est acquis à vie. Est-ce exact? rnrn[/citation]. **C'est FAUX**rnrnLors d'une infraction:rn rn- Un permis de conduire peut très bien être suspendu

pendant un temps déterminé.rnrn- Un permis de conduire peut très bien être retiré définitivement et son propriétaire doit, à nouveau, passer l'épreuve pour obtenir un nouveau permis.

Par **fif64**, le **05/12/2011 à 18:13**

BonjourrnrnVotre grand père fait certainement référence à la légende urbaine qui veut que l'introduction du permis à points soit intervenu en 1992 (de mémoire) et que tout permis obtenu avant cette date ne pourrait se voir retirer pour faute de points sous prétexte de la non rétroactivité de la loi.rnrnCette légende est due à une incompréhension du principe de la non rétroactivité.rnrnPour le reste, Marion2 a tout dit !

Par **Fagadaba**, le **05/12/2011 à 19:49**

Ok, c'est mon grand-père qui dicte:rnrn"Donc, euhmrnJe suis titulaire d'un CAP de charcuterie et deux fois ça m'est arrivé de blesser mon collègue de travail. Donc on me retire le CAP de charcutier. Mais malgré sans le CAP je sais toujours exercer le métier de charcutier. Ce qui veut dire que si je n'ai pas la feuille rose dans la poche, je ne sais plus conduire le véhicule. Alors qu'une loi ancienne, qui n'est pas entériné, stipule que le permis est acquis à vie?rnrnComment se fait-il qu'à Paris des avocats, moyennant finances(2000€), puissent, à la sortie de l'audience, récupérer leur permis? rnPeut-être que cette loi, non enteriné, est dans les archives? Nous pouvons la retrouver; après des heures et des éternités?"rn(Il est un peu saoul.)rnrnOk donc, il faut qu'il passe à la préfecture pour repasser le permis?